

Gray : mais qui a bien pu tabasser une retraitée de 73 ans pour des sous, hein ?

écrit par Christine Tasin | 30 octobre 2022



En voilà une bonne question...

Le sous-homme n'a aucun égard pour une vieille dame.

Le sous-homme, sans prévenir, sans demander quoi que ce soit, l'attaque de dos (quel courage !!! mais on remarquera que, bizarrement, le salopard est seul, alors que d'habitude les ordures attaquent en bande).

Le sous-homme, ne dit que 3 mots : *des sous, des sous, des sous.*

La victime jure qu'elle n'en a pas et sans doute qu'un salopard a les moyens de fouiller une vieille dame à terre pour vérifier. Mais il s'acharne sur elle et notamment sur son visage (13 points de suture !), il a la haine... Il a les boules.

Deux solutions : c'est un drogué ou un migrant. Je penche plutôt pour le camé, en manque. Les autres attaquent plutôt en bande et tapent pour tuer, visant le visage mais aussi le corps, les parties vitales...

Non seulement les salauds qui nous dirigent ne font rien contre l'immigration, mais ils ne font rien contre la drogue. La seule chose qu'ils voudraient imposer, c'est sa dépénalisation. Que les camés en manque soient des dangers pour eux-mêmes moi j'en ai rien à foutre, chacun est responsable de sa vie, mais un camé est un danger pour autrui... Ils ne peuvent pas ne pas dire qu'ils ne savent pas. Ils en sont à EXCUSER les ordures sous prétexte qu'elles tuent et à refuser de les juger, comme l'assassin de Sarah Halimi.

Quand est-ce qu'on fait la révolution ? Ça urge ! En attendant, tous à Callac !

Merci à Denise qui nous a signalé l'article.

GRAY

Une retraitée sauvagement tabassée raconte son calvaire

La retraitée se rendait vendredi chez son médecin lorsqu'elle a été frappée par un individu muni d'une barre de fer dans un souterrain, à Gray. Abandonnée dans sa mare de sang, une passante a donné l'alerte. Bilan : 13 points de suture, cinq doigts et un poignet cassés. L'individu court toujours.

« Sa voix est posée, ses yeux, eux, humectés. Moins de 24 heures après le déclenchement de violence gratuit qu'elle a subi au cœur de Gray, Monique* accepte de témoigner. Rentrée chez elle avec 13 points de suture au visage, cinq doigts et un poignet cassés, la Grayloise de 75 ans se repose et se soigne auprès de son mari. Elle a frôlé la mort.

Vendredi matin, un rendez-vous médical l'attend chez son généraliste, à Gray. « J'y suis allé à pied et j'ai emprunté le souterrain sous la rue de l' Arsenal, à Gray », raconte la retraitée. « J'étais quasiment au bout de celui-ci lorsque j'ai croisé un homme. Je ne me suis pas posée de question, car tout le monde a le droit de passer. Soudain, j'ai senti un énorme choc dans le dos



C'est à l'extrémité de la rue de l'Abreuvoir à Gray, dans le souterrain, que la retraitée a été frappée violemment. Photo de notre correspondant local Dominique BOLOPION

comme un coup de masse », poursuit la victime. Le choc la fait tomber sur le macadam, ses lunettes volent, sans qu'aucun mot n'ait été échangé au préalable. La Grayloise ne comprend pas : « Quand je me suis retournée et lorsque j'ai levé la tête comme j'ai pu, une fois

au sol, il m'a dit : « Des sous, des sous, des sous ». J'ai répondu que je n'en avais pas. Il faisait alors tourner au-dessus de sa tête une barre de fer, un pied de biche, je crois. Il allait m'en remettre un coup et c'est à ce moment que je lui ai dit que j'avais rendez-vous

chez le docteur. Je lui ai demandé de me laisser... ».

La suite, Monique ne s'en souvient plus. Elle a visiblement été rouée de coups lorsqu'elle était au sol puisque cinq de ses doigts sont brisés, son poignet cassé, et de

son corps. En sang, elle parvient à se relever et une jeune femme présente plus loin donne l'alerte.

Des caméras de vidéoprotection

Transférée à l'hôpital de Gray, la Franc-Comtoise ressort le soir avec 13 points de suture au visage, son poignet est immobilisé pour 45 jours. Elle a déposé plainte auprès de la gendarmerie.

Cet acte gratuit, d'une violence extrême, interroge les gendarmes en raison de l'heure matinale à laquelle il s'est déroulé. « L'enquête débute, mais nous avons pour le moment peu d'éléments », confie une source de police. Des caméras de vidéoprotection sont installées dans cette zone. Les bandes seront analysées. Monique, miraculée, se repose. L'individu à l'heure où nous écrivions ces lignes n'avait pas été identifié. Christophe Laurentot, maire de Gray, s'est rendu au domicile de la victime samedi soir pour prendre de ses nouvelles. Il dénonce « un acte odieux » et annonce que les forces de l'ordre sont mobilisées.

Édouard CHOLET

*Prénom d'usage, la victime a sou-